

Profil d'exigences :

Commission centrale projeteurs [existant]

La commission centrale projeteurs défend les intérêts des bureaux d'études et les fédère de manière interdisciplinaire. Elle constitue leur organe de direction stratégique. Elle est représentée au sein du comité central.

Tâches

- Responsabilité et définition de l'orientation stratégique pour les offres destinées aux projeteurs
- Identification des besoins des projeteurs de notre branche
- Lancement et élaboration de projets concrets pour le processus budgétaire
- Contribution et apport d'expertise dans le cadre du processus de réalisation
- Prise de décisions relatives aux détails techniques dans le processus de mise en œuvre
- Encadrement constructif de la mise en œuvre à l'échelle du système de milice

Compétences

- Définition de l'orientation stratégique pour les offres destinées aux projeteurs
- Définition de projets concrets dans le cadre du budget
- Encadrement stratégique de la mise en œuvre avec possibilité d'intervention
- Convocation de séances

Nombre de séances

- 3 séances au minimum (actuellement 4 à 6 séances d'une demi-journée)

Reporting

Représentation au comité central. Reporting stratégique au comité central. Reporting opérationnel au responsable Technique et gestion d'entreprise.